



*Délégation Maine-Loire-Océan*

---

# **APPEL À INITIATIVES 2017-2018 POUR LA BIODIVERSITÉ : PROJETS RETENUS POUR L'OBTENTION D'UNE AIDE, POUR LA REGION PAYS DE LA LOIRE**

---

La commission des Aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a donné **un avis favorable**  
le 31 octobre 2018 au financement de 3 projets pour un montant d'aide de **320 973.60 €**.

# 1. Université de Bretagne Occidentale : Programme PEPPS (Pertinence Environnementale de la restauration des Petits marais et Prés Salés)

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Programme PEPPS (Pertinence Environnementale de la restauration des Petits marais et Prés Salés)</b>
<b>Département</b>	Littoral Loire Bretagne
<b>Porteur(s) de projet(s)</b>	Université de Bretagne Occidentale
<b>Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)</b>	Littoral Loire Bretagne
<b>Objectifs du projet</b>	L'objectif final du programme est, sur la base d'une meilleure connaissance du fonctionnement et des services éco systémiques rendus mais aussi de la perception des petits systèmes de marais salés, poldérisés, de fournir des outils d'aide à la décision et d'évaluation pour la mise en œuvre d'opérations de restauration de ces milieux.
<b>Description sommaire du projet, actions proposées</b>	<p>Le programme PEPPS vise à analyser de façon transversale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les rôles et fonctionnalités des petits prés salés et leur intégration à la trame verte littorale,</li> <li>• la perception et les enjeux socio-économiques liés aux petits marais salés et à leur restauration,</li> <li>• les dynamiques de restauration de petits systèmes de schorre anciennement poldérisés ayant fait l'objet d'une renaturation volontaire ou accidentelle,</li> <li>• les potentialités de restauration d'un réseau fonctionnel le long du littoral Loire Bretagne.</li> </ul> <p>Ce programme conduira à l'élaboration d'un guide d'aide à la décision, utile dans le cadre de diagnostics territoriaux de zones humides rétro littorales (concernées par ce type de milieux), préalables au CTMA.</p> <p>L'étude fera l'objet d'un comité de pilotage composé des porteurs scientifiques, de partenaires territoriaux et techniques ainsi que des financeurs. Un comité scientifique spécifique sera associé à ce comité de pilotage</p>
<b>Calendrier prévisionnel de réalisation</b>	Programme de recherche envisagé sur une période de 2 ans à partir de novembre 2018
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	250 217 €
<b>Dépense retenue par l'agence</b>	250 217 €
<b>Montant d'aide de l'agence</b>	<b>200 173,60 €</b> Compte tenu de l'ampleur du programme et des moyens nécessaires, un versement de 20 % complémentaires est sollicité à mi réalisation du programme, soit 30% d'acompte, 50% à mi-parcours et 50% au solde.

## 2. Communauté de communes du pays de Pouzauges : Renaturation du site de la Bernardière

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renaturation du site de la Bernardière</b>
<b>Département</b>	Vendée
<b>Porteur(s) de projet(s)</b>	Communauté de communes du pays de Pouzauges (appui du CPIE Sèvre et Bocage)
<b>Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)</b>	Le projet concerne le bassin versant d'un petit affluent du ruisseau de la Fontaine de Compensé, lui-même affluent de la Sèvre nantaise. Il est situé sur l'aire d'alimentation du captage du Longeron.
<b>Objectifs du projet</b>	<p>Les objectifs du projet sont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter et préserver une zone humide</li> <li>- Restaurer les fonctionnalités écologiques d'ensemble (cours d'eau, zones humides, maillage bocager)</li> <li>- Démontrer la compatibilité entre le maintien d'une activité humaine productive et la préservation du paysage bocager</li> <li>- Constituer une zone tampon avec l'urbanisation de la zone industrielle de la Blauderie</li> </ul>
<b>Description sommaire du projet, actions proposées</b>	<p>La volonté de la communauté de communes de conduire des actions concrètes de préservation du paysage et de la biodiversité s'est traduite par l'acquisition de parcelles agricoles et de zones humides (12 ha) en vue d'un projet global visant la renaturation de l'ensemble de l'écosystème.</p> <p>Les actions du projet consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une réflexion sur la gestion intégrée des eaux pluviales aboutissant à la suppression du système hydraulique enterré et à la restauration de la zone humide</li> <li>- Supprimer l'étang (servant de retenue en aval du bassin d'orage) situé sur cours d'eau en tête de bassin versant et restaurer les fonctionnalités écologiques du ruisseau</li> <li>- Reconstituer les haies bocagères sur le site pour conforter la trame verte</li> <li>- Accompagner la restructuration du parcellaire (clôture, abreuvement, ouvrage de franchissement...) pour permettre l'implantation d'un exploitant agricole, éleveur certifié Agriculture Biologique à travers un bail environnemental</li> <li>- Conforter l'implantation d'une pépinière d'essences locales en vue de leur réintroduction sur le territoire</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel de réalisation</b>	Janvier 2019 – Décembre 2020
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	80 775 €
<b>Dépense retenue par l'agence</b>	80 000 €
<b>Montant d'aide de l'agence</b>	<b>64 000 €</b>

### 3. Commune de Saint Gilles Croix de Vie : Restauration des continuités écologiques vertes et bleues sur Saint Gilles Croix de Vie

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Restauration des continuités écologiques vertes et bleues sur Saint Gilles Croix de Vie</b>
<b>Département</b>	Vendée
<b>Porteur(s) de projet(s)</b>	Commune de Saint Gilles Croix de Vie Convention avec la LPO Vendée, l'IUT de La Roche sur Yon et le lycée Nature de la Roche sur Yon
<b>Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)</b>	Le projet concerne la commune de Saint Gilles Croix de Vie, sur le territoire du SAGE Vie et Jaunay, et plus spécifiquement la partie urbaine et bocagère de la commune
<b>Objectifs du projet</b>	La ville de Saint Gilles Croix de Vie s'engage, en association avec plusieurs partenaires, sur un projet pour restaurer les continuités écologiques vertes et bleues. L'objectif de ce programme d'actions est d'identifier les milieux humides et bocagers (leur composition, leur fonctionnalité, leur contribution à la biodiversité), en lien avec les zones dunaires et les marais, pour pouvoir les prendre en compte dans les politiques publiques (conservation, gestion ou restauration).
<b>Description sommaire du projet, actions proposées</b>	Le projet se décline en plusieurs phases : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un inventaire écologique des haies, des mares, des zones humides et autres éléments de la trame verte et bleue (inventaire participatif), poursuite de l'inventaire « Sauvages de ma rue »</li> <li>- Établissement d'un plan de gestion d'un site phare sur la commune suite au diagnostic réalisé</li> <li>- Mise en place d'une veille foncière ; proposition d'acquisition ou de bail emphytéotique</li> <li>- Mise en œuvre d'un programme de restauration de la biodiversité : plantations de haies en zone agricole et en milieu urbain, plantation en pieds de mur, restauration de cours d'eau et de zones humides (3 mares), lutte contre les espèces envahissantes (arrachage)...</li> <li>- Communication et valorisation des actions mises en œuvre : organisation de journée de sensibilisation, panneaux, articles ...</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel de réalisation</b>	Décembre 2018 – Décembre 2020
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	71 000 €
<b>Dépense retenue par l'agence</b>	71 000 €
<b>Montant d'aide de l'agence</b>	<b>56 800 €</b>